

(La traduction française suit l'anglais)

**Statement by Dr. Hassan Diab
Press Conference, Ottawa, Canada
June 6, 2011**

I am Hassan Diab. I had nothing to do with what the French authorities allege against me. I am not responsible for what they claim. I was not in France on October 3, 1980, when the hateful attack against the synagogue in Paris took place. I very strongly condemn that attack.

I am against any sort of racially, ethnically, or religiously motivated discrimination and violence. I denounce all such acts. My unwavering moral principle throughout my life has been promoting equality and respect for all. My family, friends, colleagues, and students can easily attest to this.

People who have known me for decades and I remain deeply disturbed by the allegations against me. I am innocent, and these allegations are baseless.

Over a year before I was charged, a French journalist informed me that I was under investigation for this horrible act. Despite this troubling news, I remained in Ottawa. I did not flee and I was not afraid to confront all accusations to clear my name.

Canada's Extradition Law gives enormous advantages to foreign countries at the expense of Canadians. According to Dr. Gary Botting, a leading Canadian extradition expert, Extradition Law is "the most unfair process in Canada".

The Canadian court presumes France's evidence is reliable, despite its fatal flaws.

The key evidence against me, shoddy handwriting analysis, was admitted as evidence. This is despite the powerful testimony of three leading handwriting experts who demonstrated that the analysis is totally flawed.

Moreover, my palm prints and finger prints do not match those of the suspect. Yet this information was excluded by the court and was not considered.

Many ask, why bother to fight extradition. Why not go to France, face trial, and clear my name?

Unfortunately, under France's anti-terrorism laws, I will face charges based on secret intelligence that I cannot challenge. Human Rights Watch has documented the use of secret intelligence in terrorism cases in France. Moreover, my ability to challenge the handwriting analysis will be severely restricted. This is confirmed by French legal experts consulted by my lawyer.

I reiterate: I am innocent of the charges against me. I will take every legal opportunity to clear my name and I look forward to the day in which I can reclaim my life. I intend to continue my fight in the court and look forward to the Canadian court rectifying this injustice.

Finally, I am deeply thankful to my lawyer. I also thank my family, friends, and supporters who have stood by me during this most difficult time of my life.

May justice and truth prevail.

Déclaration de Dr. Hassan Diab
Conférence de presse, Ottawa, Canada
6 juin 2011

Je m'appelle Hassan Diab. Je n'ai rien à voir avec ce dont les autorités françaises allèguent contre moi. Je ne suis aucunement responsable de leurs accusations. Je n'étais pas en France, le 3 octobre 1980, au moment de l'attaque haineuse contre la synagogue de Paris. Je condamne d'ailleurs fermement cette attaque.

Je m'oppose à toutes formes de discrimination et de violence de nature raciale, ethnique ou religieuse. Je dénonce tous ces actes malheureux. Mes principes moraux sont inébranlables. J'ai toujours promu l'égalité et le respect envers tous et chacun. Ma famille, mes amis, mes collègues ainsi que mes étudiants peuvent facilement donner raison à ma conduite et mes opinions concernant ce sujet.

Les gens qui me connaissent depuis des décennies sont profondément dérangés par les allégations portées contre moi. Je le suis également. Je suis innocent et ces allégations sont sans fondement.

Plus d'un an avant que je sois accusé, un journaliste français m'a informé que je faisais l'objet d'une enquête reliée à cet acte horrible. Malgré ces nouvelles troublantes, je n'ai pas cherché à quitter Ottawa. Je n'ai pas cherché à fuir. J'ai toujours voulu affronter les accusations afin de blanchir ma réputation et d'être exonéré de toute accusation portée contre moi.

La loi sur l'extradition du Canada offre des avantages énormes aux pays étrangers au détriment des citoyens Canadiens et Canadiennes. Selon le Dr Gary Botting, un expert de premier plan sur l'extradition, la loi sur l'extradition est « la procédure la plus injuste au Canada ».

Le Tribunal canadien ne met aucunement en doute la fiabilité des preuves françaises, malgré toutes les erreurs désastreuses.

L'élément principal de preuve envers moi, soit une analyse graphologique de mauvaise qualité, a été admis comme preuve valable, malgré des dépositions puissantes de trois experts en écriture de renommée internationale. Ces derniers ont démontré clairement que l'analyse française était totalement erronée.

Mes empreintes digitales ainsi que celle de la paume de ma main ne correspondent aucunement à celle du suspect. Cette information importante et pertinente à la preuve de mon innocence a totalement été exclue et ignorée par le Tribunal lors du jugement.

Pourquoi lutter contre la loi de l'extradition plutôt que de subir un procès juridique en France afin de blanchir mon nom et ma réputation?

En vertu des lois anti-terroristes présentes, en France, je devrai répondre à des accusations fondées sur des renseignements secrets que je ne pourrai aucunement contestés. Human Rights Watch a bien documenté l'utilisation de renseignements secrets dans les affaires de terrorisme en France. Ma capacité de contester l'analyse graphologique est sérieusement limitée; des experts juridiques français ont confirmé ce fait à mes avocats.

Je répète sincèrement que je suis innocent. Aucune des accusations portées contre moi n'a de fondement sinon l'injustice et l'erreur. Je réclame « ma vie », sur tous ses aspects: familial, social et professionnel. Je réitère mes intentions de continuer à me battre en espérant que la justice canadienne me soutiendra dans ma démarche.

J'aimerais offrir toute ma reconnaissance à mon avocat, ainsi qu'à ma famille, mes amis et mes sympathisants qui me supportent depuis le début de cette période difficile de ma vie.

Que la justice et la vérité soient révélées.